# Partager des valeurs et représentations : un préalable utile à la démarche participative du projet Brie'Eau

**Dans le cadre d'un projet de recherche-action qui se veut interdisciplinaire, partenarial et participatif, il est important de pourvoir rendre explicites les attentes/objectifs et les représentations d'une part des personnes du groupe projet et d'autre part des acteurs du territoire que l'on entend mobiliser. Ce postulat a étayé la manière dont le projet Brie'Eau a été pensé et conduit avec, notamment, la mobilisation d'un outil spécifique, METE'EAU, lors de différents temps du projet. Cet article rend compte de cette partie du travail de Brie'Eau.**

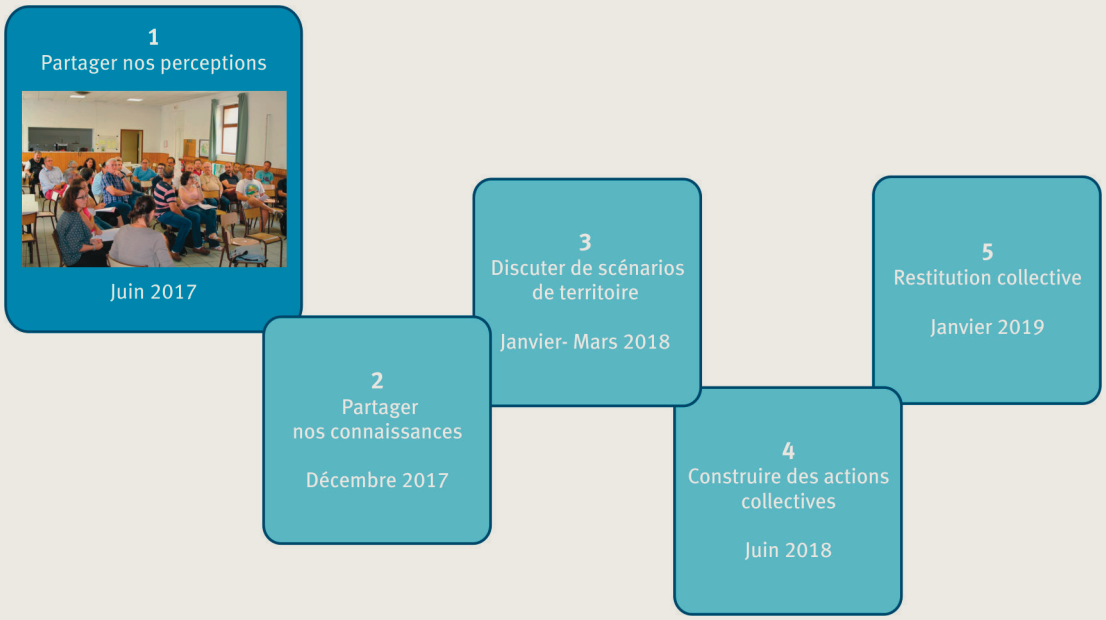
La nappe du Champigny, principale ressource en eau souterraine d'Ile-de-France, fait l'objet d'une attention particulière de la part de nombreux acteurs. En effet, sur ce territoire de forte production céréalière, un certain nombre d'acteurs institutionnels ont identifié un problème de dégradation de la qualité de l'eau souterraine par des pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates et pesticides). Dans ce contexte, le projet de recherche Brie'Eau, engagé dans l'action, a poursuivi différents objectifs plus ou moins explicites selon les partenaires du projet et qui ont pu évoluer au cours du temps :

- poursuivre et déployer une initiative précédente d'implantation de zone tampon humide artificielle – ZTHA (Tournebize *et al.*, 2012 ; Letournel *et al.*, ce numéro) ;
- articuler l'activation de deux leviers conjoints permettant une meilleure protection de l'eau et de la biodiversité (les aménagements paysagers de type « zones tampons », et notamment les ZTHA, et les changements de pratiques agricoles) ;
- mettre en œuvre un cadre de concertation entre acteurs locaux, mais aussi en évaluer les effets notamment en s'intéressant aux processus d'apprentissages individuels et collectifs des acteurs à travers cette expérience participative (Seguin, 2016 ; Seguin *et al.*, à paraître).

Le concept de « valeurs » offre alors un cadre intéressant pour penser la manière d'engager différentes parties prenantes au sein d'une expérience participative sur l'enjeu de l'eau. La gestion de l'eau se caractérise en effet souvent par d'importants conflits entre usagers d'une même ressource et porteurs d'intérêts, de représentations et de valeurs parfois contradictoires. La polysémie du terme « valeur » nous oblige à préciser d'emblée que nous l'entendons non comme mesure mais comme préférence ou norme, c'est-à-dire des idéaux propres à un individu ou un groupe social, orientant l'action et les jugements, justifiant les choix et attitudes (Boltanski et Thévenot, 1991). Au cours d'une démarche participative, les acteurs sont amenés à mobiliser de manière plus ou moins implicite ces systèmes de références comme principes de justification de leur positionnement ou action.

Si l'hétérogénéité des valeurs est reconnue, notamment celles attachées à la nature (Maris *et al.*, 2016) et à l'eau (Euzen, 2014), leur explicitation ne relève cependant pas de l'évidence. Les démarches participatives ne prévoient pas toujours une étape d'exploration voire de mise en discussion préalable de ces dernières entre les différentes parties prenantes. Nous avons fait ici l'hypothèse pourtant que cette étape peut avoir un intérêt, à la fois pour le processus participatif mis en œuvre, et pour la démarche de recherche qui l'accompagne.

❶ **Place du travail de partage des représentations dans les étapes de la démarche participative du projet Brie'Eau (2016-2020).**




Une autre hypothèse initiale du projet Brie'Eau était qu'associer l'enjeu de la biodiversité (notamment à travers les zones tampons) permettrait de mobiliser davantage les acteurs de terrain (au premier rang desquels les agriculteurs) que la seule question de la qualité de l'eau. Alors que la circulation de l'eau et les pollutions diffuses sont imperceptibles, les éléments visibles de la biodiversité et du paysage pourraient être davantage mobilisateurs. C'est aussi le caractère conflictuel de la question des pollutions diffuses qui était redouté, alors que la protection de la biodiversité était initialement envisagée comme un élément davantage fédérateur, comme une valeur jugée partagée par l'ensemble des acteurs.

En préalable à l'engagement des acteurs du territoire dans la démarche, nous avons donc voulu examiner leurs représentations et leurs éventuelles aspirations à s'engager dans un processus collectif. La première étape de la démarche Brie'Eau a alors consisté dans un premier temps en une série d'entretiens individuels auprès d'acteurs locaux dans le but de mieux cerner leurs représentations de ces enjeux, et de pouvoir dans un second temps les amener à les confronter lors d'un atelier collectif (c'est l'étape 1 du processus en comprenant cinq au total décrit par la figure ❶). Nous verrons également comment les résultats de ce travail sur les représentations a permis d'infléchir, d'ajuster la démarche du projet elle-même.

## Méthode – Mobilisation de l'outil METE'EAU lors de différentes phases

Cette première étape de recueil de représentations, puis leur mise en partage entre acteurs a mobilisé l'outil METE'EAU (Barataud *et al.*, 2015). Il a également été remobilisé en fin de démarche lors d'entretiens individuels pour évaluer les évolutions des représentations et des apprentissages au cours du projet (Seguin *et al.*, dans ce numéro).

Cet outil METE'EAU est un jeu de cartes portant des éléments graphiques stylisés (logos, symboles, pictogrammes…) pour permettre l'expression d'un discours à la fois libre (pas de questionnaire, une seule question initiale ouverte) et structuré (par le choix obligé de quelques cartes parmi un panel, leur hiérarchisation et la justification du choix). L'ensemble des cartes est présenté en un bloc à l'enquêté qui en sélectionne un nombre fixe (entre trois et six) sur la base d'une question initiale (par exemple : « Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise, influence, marque le plus votre territoire face à l'enjeu de préservation de la ressource en eau ? »).

### Une phase d'entretiens individuels

#### Un set de base conçu pour travailler à l'échelle des aires d'alimentation de captage (AAC)

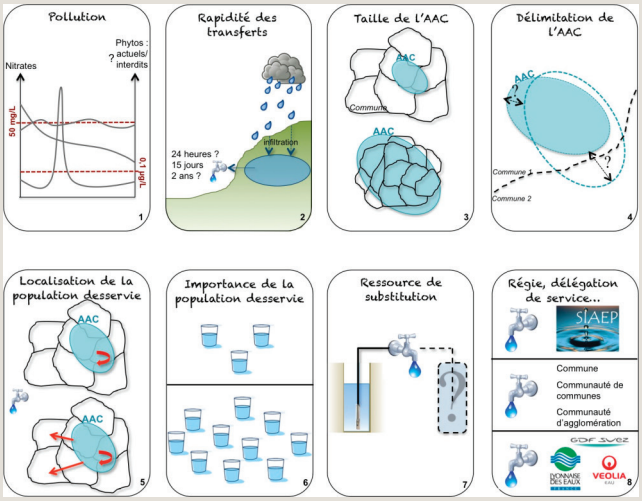
La version initiale de METE'EAU (encadré ❶), portant sur les aires d'alimentation de captage, se présente sous la forme d'un jeu d'une vingtaine de cartes (figures ❷a, ❷b, ❷c) conçues pour support à la description d'un territoire à enjeu eau avec des acteurs diversifiés engagés sur cette thématique (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'eau potable, représentants de services de l'État, du département ou de la région, chambres d'agriculture, coopératives, agences de l'eau…).

Les cartes, reprises de la version initiale de l'outil portant sur les aires d'alimentation de captage (AAC), ont été retravaillées avec le groupe projet, pour intégrer de façon conjointe les enjeux de protection de l'eau et de valorisation de la biodiversité en lien avec l'implantation de zones tampons humides artificielles dans un contexte agricole drainé et sur un milieu très vulnérable.

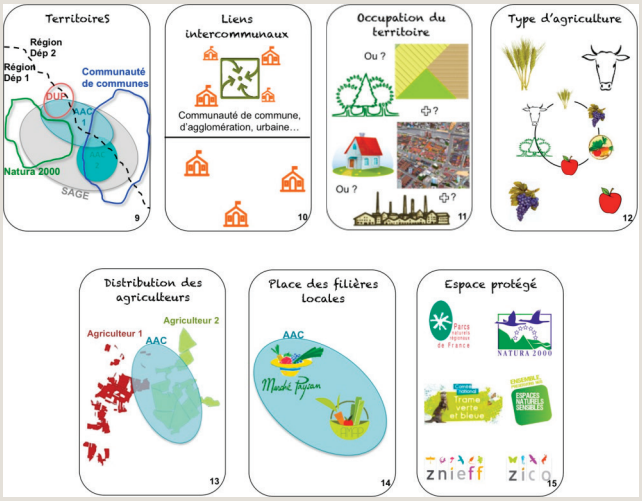
## ❶ Mete'eau : un set de base pour travailler à l'échelle des aires d'alimentation de captage

Sur chacune des cartes figurent un intitulé et des pictogrammes qui illustrent une thématique. Les 25 cartes peuvent être réparties en trois grandes catégories.

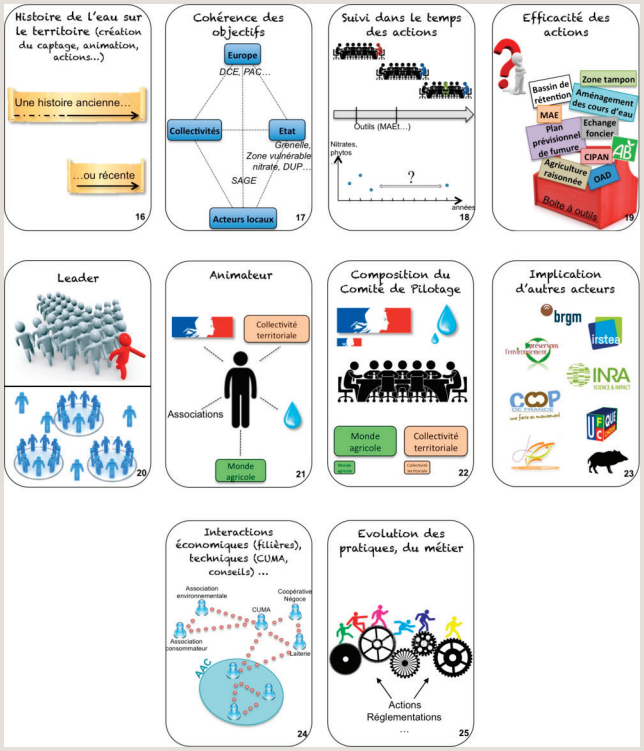
❷a **Des cartes centrées sur l'eau** : qualification de la pollution, du milieu biophysique, des modes de transferts, de l'importance et de la localisation des ressources en eau, des consommateurs et du(des) gestionnaire(s).



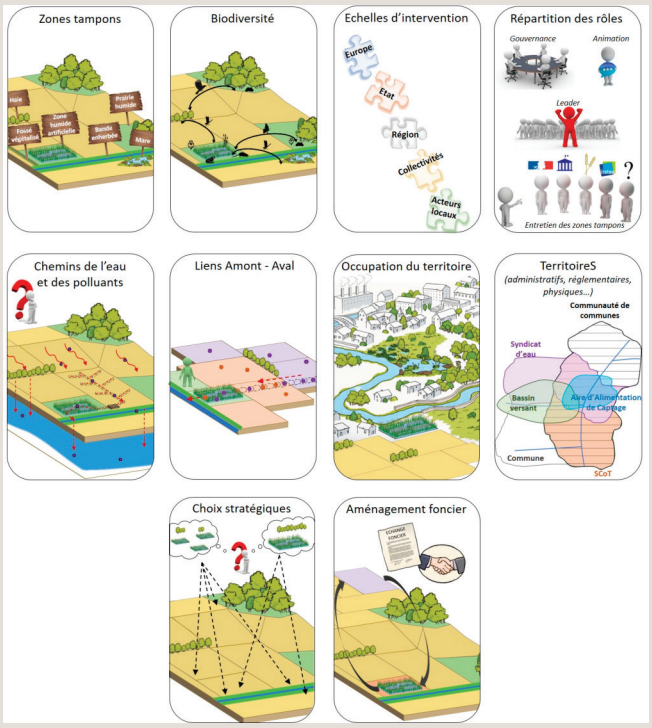

❷b **Des cartes centrées sur le territoire** : l'occupation des sols, les différentes formes d'agriculture, l'organisation des activités agricoles et économiques, les structurations administratives locales, d'éventuels autres enjeux environnementaux propres à ce territoire.




❷c **Des cartes centrées sur les acteurs et leurs démarches** : les types d'actions, les formes d'organisation, le portage des projets et leur inscription dans le temps et l'espace.




❷d Les cartes spécifiquement intégrées dans le cadre de ce projet ont ainsi porté sur les différents types de zone tampon, les corridors écologiques, les mécanismes de circulation de l'eau et des polluants (intégrant aussi la spécificité du drainage et des liens amont-aval qui lui sont liés), les réseaux d'acteurs (tant du point de vue de l'articulation des échelles d'intervention ou des découpages territoriaux, que des postures individuelles et collectives et des jeux de pouvoir), les questions d'aménagement de l'espace et de gestion du foncier.



Si certaines cartes du jeu initial ont pu être reprises telles quelles, d'autres ont été modifiées, adaptées pour tenir compte de ces nouveaux enjeux et contextes, et certaines ont été spécifiquement créées (figure ❷d).

Cette version a été ainsi employée en accompagnement des trente-cinq entretiens qui ont été réalisés avec des agriculteurs, des professionnels agricoles et industriels, des acteurs institutionnels, des représentants de collectivités et des associations.

### Une phase collective format World Café

La préparation de cet atelier s'est appuyée sur les résultats de l'enquête menée préalablement (phase 1). Au cours de cet atelier collectif inspiré d'un format *World Café*[1], l'outil METE'EAU a été remobilisé (encadré ❷) afin de permettre un partage des représentations des acteurs sur leur territoire. Cet atelier a réuni vingt-huit participants (photo ❶).

Les entretiens individuels menés à l'aide de l'outil METE'EAU ayant montré le flou qui existait pour la plupart des enquêtés sur la notion de « zone tampon » retenue pour formuler la question initiale (nous revenons sur ce constat plus loin dans la section « Résultats »), l'atelier a proposé de ne pas poser d'emblée de question initiale mais plutôt d'accompagner les participants dans une première étape de construction de leurs questionnements en lien avec les enjeux de l'eau et de la biodiversité. Il s'agissait donc d'aider à l'émergence d'une problématique commune plutôt que de l'imposer au groupe.

Il s'agissait aussi de favoriser la constitution d'un groupe d'acteurs locaux pour la poursuite du projet Brie'Eau et de mesurer les motivations et aspirations à s'engager dans un projet collectif en faisant l'hypothèse qu'un atelier participatif invitant les acteurs à partager leurs représentations permettrait d'initier une dynamique collective qui pourrait être engageante pour la suite du projet.

1. Le *World Café* est une méthode d'animation collective pour permettre des discussions en relativement grands groupes ; il est matériellement formalisé par des tables, auxquelles les sous-groupes se présentent lors de différentes phases (autant de phases que de tables que de sous-groupes) ; au début de chaque phase une question, spécifique à chaque table, est posée par un hôte assurant la permanence de sa table et restituant une synthèse des échanges de la phase précédente au nouveau groupe arrivant ; les échanges s'enrichissent donc ainsi au fur et à mesure des phases : http://www.theworldcafe.com/key-concepts-resources/world-cafe-method/

## ❷ METE'EAU : UNE PHASE COLLECTIVE FORMAT WORLD CAFÉ

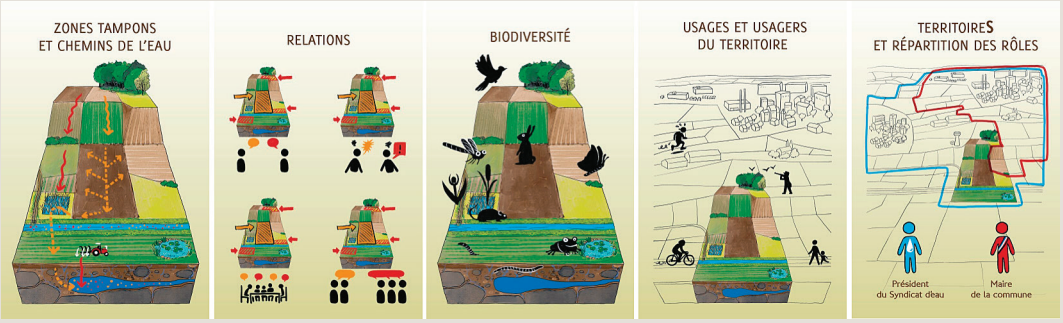
**❶ Animation World Café réunissant quatre tables tournantes de discussion, chacune sur une thématique spécifique.**



© HYCAR - INRAE - Juin 2017

Sur chacune des tables figurait une carte METE'EAU « revisitée » par rapport au jeu initial utilisé pour conduire les entretiens individuels. Ces cartes avaient été retravaillées par une illustratrice professionnelle (figure ❸), et les thématiques repensées en fonction de plusieurs critères.

**❸ Cartes METE'EAU créées pour l'atelier collectif.**




Il s'agissait soit de cartes le plus souvent choisies lors des entretiens individuels (cartes 1, 3, 4), soit d'une nouvelle carte (carte 2) illustrant une thématique qui nous paraissait importante pour que le diagnostic des représentations soit le plus complet possible. Nous avions initialement imaginé inclure une carte très peu choisie par les acteurs enquêtés (carte 5) et on aurait souhaité comprendre pourquoi elle n'avait pas fait écho alors qu'elle avait souvent été choisie dans d'autres mises en œuvre de l'outil sur d'autres territoires ; cependant, cette carte 5 n'a finalement pas été utilisée pour des raisonsde réduction du nombre de tables en liaison avec le nombre de participants à l'atelier.

Chacune des cartes présentées à l'une des tables de l'atelier a été associée à quelques extraits d'entretiens anonymisés pour susciter des questions/réactions au sein des groupes.

## Résultats

### Intérêt de ces phases et de l'utilisation de l'outil METE'EAU pour le groupe projet

Lors de la préparation par le groupe projet de la phase d'entretiens individuels avec la version adaptée de METE'EAU, la réflexion collective sur les cartes à reconcevoir a permis une appropriation de ce que sont les ZTHA par les non-spécialistes de ces questions. Mais la question de la définition de la question initiale a également été importante car elle a donné lieu à débat : cette question devait-elle porter sur les ZTHA, sur la préservation de la ressource, sur l'aspect territorial…?[2] Voulait-on « déployer », « faire accepter », « mettre en discussion » des solutions ? Se mettre d'accord sur la question à poser et mettre à jour des différences de terminologie, revient alors à expliciter les attendus du projet et ses propres objectifs au sein de celui-ci : une confrontation des visions déjà pas inutile. Derrière ce débat, c'est aussi la place des uns et des autres, leurs spécificités disciplinaires entre sociologie, agronomie, écologie, hydrologie et leurs domaines de compétences/d'expertise habituelles qui sont en jeu ; il s'agit donc de trouver un équilibre entre les différentes parties prenantes, leurs objectifs propres, et leurs compétences habituelles.

L'atelier collectif est revenu nourrir cette réflexion au sein du groupe projet : face aux acteurs du territoire, certains membres du groupe parlent alors encore de « démultiplier », « opérer un changement d'échelle » de l'expérimentation des ZTHA de Rampillon, ce qui n'est pas partagé par tous les partenaires du groupe. Lors du debriefing au sein du groupe projet, plusieurs membres de l'équipe Brie'Eau soulèvent également une autre ambigüité présente dès le début du projet entre ZTHA et ZT (zone tampon) et ils émettent le souhait qu'elle soit discutée et réglée dans la suite : la question est-elle uniquement celle de l'implantation de ZTHA sur un territoire plus grand ? Ou bien parle-t-on de manière plus large de zones tampons ? Dans les entretiens METE'EAU, la question a été ouverte aux zones tampons sans cibler spécifiquement certains types de ZT, ce qui a pu conduire les participants à parler uniquement des bandes enherbées[3]. Est-ce qu'en maintenant un flou autour des ZT, on ne risque pas de passer à côté d'une discussion plus approfondie sur les autres types de ZT que les bandes enherbées ? Par ailleurs, la question des changements de pratiques agricoles n'a pas été évoquée lors de ce premier atelier, elle fait pourtant bien partie d'un élément du dialogue territorial que le projet souhaitait mettre en discussion, notamment à travers Co-Click'eau et Rés'eaulution Diffuse (voir les articles à paraître dans ce même numéro). Un risque à ne pas afficher/assumer d'emblée et clairement les objectifs du projet est alors identifié à l'issue de cet atelier. Enfin, l'inscription de ce projet dans un objectif général de reconquête de la qualité de l'eau n'a pas été clairement exprimée. La présentation du projet et les échanges qui ont suivi ont été presque exclusivement centrés sur les ZT alors qu'il ne s'agit que d'un moyen parmi d'autres pour répondre à cet objectif. À partir de cette étape, le collectif de partenaires du projet va assumer qu'il faudra davantage présenter les ZT comme une réponse à discuter, et non pas comme la réponse.

### Quelles valeurs du territoire révélées par les entretiens individuels ?

#### L'eau maîtrisée comme norme, valeur de l'ingénierie technique

Sur ce territoire, c'est un drainage important qui a permis l'intensification des pratiques agricoles[4] qui semblent alors subordonnées à cette technique *« Sans drainage on ne peut plus cultiver alors comment faire ? Si ce n'est pas drainé ce n'est plus cultivable donc voilà on ne peut pas laisser tout en zone inculte »*, A1[5].

L'« excès » d'eau est à gérer, il faut la faire circuler, l'évacuer, s'en débarrasser (ce qui s'exprime au travers de la rectification des cours d'eau, des pratiques de curage, ou de drainage) : *« L'eau elle est faite pour être coulée dans les fossés »*, A14 ; *« on a quand même besoin que les cours d'eau évacuent l'eau »*, SyndRu1.

On observe alors une forme de patrimonialisation du drainage ; le drainage est un legs, qui impose une solidarité intergénérationnelle (Sacca et Cubizolle, 2008) : *« Autrement ils [les drains] vont se reboucher et tous les travaux qu'ont fait nos parents vont être complètement occultés, vont être fichus, c'est dommage » A5 ; « Maintenant les anciens s'ils ont créé ces choses-là c'est que derrière il y avait une raison, ils ne l'ont pas fait par plaisir, creuser des fossés pour canaliser l'eau »*, A9.

L'eau est perçue comme une ennemie et un danger à travers des risques associés : d'une part les inondations : *« L'eau ici c'est … je ne dirais pas que c'est un danger … c'est un ennemi un peu […] et ben l'eau si elle ne peut pas prendre le tuyau elle va couler sur terre, ne vous en faites pas, elle va passer l'eau, ça de toutes façons vous ne l'arrêterez pas : vaut mieux avoir le feu que de l'eau »*, A9, et d'autre part la maladie, voire la mort : *« faut que les drainages ils servent à quelque chose ou alors après faut condamner l'agriculture, retourner aux zones humides, les marécageuses, les moustiques et tout ça »*, SyndRu1.

En résumé, l'eau, habituellement symbole de pureté, de vie, de régénérescence, est ici synonyme de danger, potentiellement dévastatrice, associé à la maladie et à la

2. La formulation de la questiont retenue (« Si je vous dis zone tampon, qu'est-ce que cela évoque pour vous ? ») a d'ailleurs finalement posé quelques difficultés à la personne qui a conduit les entretiens ; elle ne s'est finalement souvent pas cantonnée à cette question pour provoquer la discussion car finalement les zones tampons (ZT) parlant peu aux enquêtés, elle a souvent relancé en élargissant à « la qualité de l'eau », « le territoire »…

3. Rappelons que les bandes enherbées ont été rendues obligatoires, en 2005, le long de tous les cours d'eau définis par la carte IGN, et que leur implantation est contrôlée par les services de police de l'eau.

4. Historiquement les terroirs de la Brie se caractérisaient par de la polyculture-élevage (permettant notamment la fabrication du fromage Brie, qui est encore produit plus au nord mais qui a disparu dans cette partie de la Brie). L'après-guerre est marqué par la disparition de l'élevage, l'industrialisation de l'agriculture, la conversion en production céréalière. Le drainage est alors encouragé et subventionné par les pouvoirs publics jusque dans les années 1990 et a fortement encouragé la spécialisation et l'intensification des cultures sur ces terrains. Le réseau de drains a été conservé et s'est développé au fil des générations.

5. Les enquêtés sont cités de manière anonyme et référencés comme suit : A pour agriculteur, SyndRu pour un président de syndicat de ru, Fédé pour un représentant d'une fédération de chasse ou de pêche.

mort. L'importance vitale de l'eau, sa valeur intrinsèque, n'apparaît pas dans les entretiens tandis que la nécessité de la « maîtriser » est fréquemment exprimée.

### Les zones tampons vues comme une dévalorisation de l'activité agricole

Les zones tampons (ZT) sont entendues par la majorité des acteurs (agriculteurs et un peu les élus) en tant que « bandes enherbées ». Seuls les services de l'État, l'agence de l'eau et la coopérative enquêtée envisagent bien les différents types de ZT. Ces bandes enherbées sont identifiées comme un dispositif réglementaire (cinq mètres le long des cours d'eau) et au moment des entretiens, une extension à vingt mètres envisagée réglementairement semble planer comme une menace.

Pour la sucrerie, les ZT sont assimilés aux seuls bassins de lagunage qu'ils ont mis en place en sortie d'usine pour épurer les eaux de l'usine.

Pour les agriculteurs, les ZT sont avant tout des zones de retrait, de privation par rapport à l'activité agricole *« Les BE c'est le début de ça, c'est des espaces sur lesquels on n'a plus de production agricole, on n'a plus le droit de cultiver ou quoi que ce soit »*, A17 ; *« Est-ce qu'on veut produire ou est-ce qu'on ne veut plus produire en France ? Quel est le problème ? C'est ça. Si on en laisse partout [des BE] qu'est-ce qu'on va récolter ? »*, A1.

L'emprise foncière qu'induisent ces ZT correspond à un manque à gagner *« Les BE elles sont là où la terre est la plus fertile, là où on a les meilleurs rendements. Donc tout ce qu'on nous a fait faire c'est nous enlever, nous enlever du revenu en faisant ça »*, A7

Dans ces conditions, l'enjeu est de trouver un moyen de faire avec, malgré tout, en revendiquant la possibilité de revaloriser ces espaces « perdus » *via* l'implantation en maïs ou en miscanthus pour donner à ces espaces, sinon jugés non productifs, d'une part une valeur économique, et, d'autre part, une valeur utilitariste en en faisant des zones refuges pour du petit gibier chassé.

Ces ZT sont aussi des espaces de coexistence risqués, et ce, à double titre :

- en premier lieu parce qu'il y a la crainte d'un envahissement par les adventices, et les ravageurs : *« Les bandes tampons c'est la biodiversité mais il faut quand même les entretenir parce que si on ne les entretient pas il y a des chardons qui poussent. Donc ce n'est pas terrible. Donc après ça pollue les parcelles qui sont au bord. C'est pareil les rus quand ils ne sont pas entretenus ça vous met des saloperies partout, des ronces, des machins, ce n'est pas ça qui vous nourrit »*, A7 ;
- en second lieu, parce c'est un espace de coexistence avec d'autres usagers comme des promeneurs, des chasseurs… : *« Souvent c'est bien plat, c'est de la bonne herbe, c'est entretenu broyé et tout et puis ils passent là vite et bon ils pensent que c'est un chemin communal quoi, c'est public. Bon c'est vrai que des fois ça fait un peu, ça pose un peu soucis »*, A17. D'autres agriculteurs enquêtés se plaignent aussi de la présence de détritus, ou du passage de quads.

En résumé, les zones tampons, en tant qu'aménagements paysagers, sont vues comme une dévalorisation de l'activité agricole. Comme beaucoup d'espaces ruraux et péri-urbains français, et notamment franciliens, ces espaces qui avaient principalement une fonction de production agricole, sont aujourd'hui soumis à une injonction de multifonctionnalité intégrant des préoccupations urbaines et environnementales. L'agriculture est remise en question dans ses fonctions productives, mobilisée voire « instrumentalisée » pour répondre à des demandes urbaines de services environnementaux, récréatifs et paysagers (Bertrand *et al.*, 2006). Les populations urbaines contribuent en effet à redéfinir l'espace rural, qui devient le lieu privilégié de la protection de la nature et de la biodiversité, mais aussi un lieu de ressourcement, de villégiature, de récréation, voire d'éducation ou de contemplation, à travers la qualité de son paysage. L'espace rural n'est donc plus uniquement celui du « produire » et sa redéfinition est un enjeu social fort dans lequel sont pris les acteurs du monde agricole. Ces derniers voient leur sphère privée se juxtaposer à un espace public, entendu à la fois comme un espace bien réel d'interactions sociales où se diffusent des normes urbaines (Banos, 2011), et à la fois comme l'ouverture d'un espace immatériel de discussion : *« La campagne comme objet de débat public »* (Banos et Candau, 2006). Les zones tampons sont la manifestation visible de cette redéfinition des espaces agricoles. D'une part parce qu'elles rendent visibles les impacts environnementaux de l'agriculture : elles sont des solutions curatives face aux pollutions diffuses qui deviendraient davantage visibles à travers ces aménagements, qui jouent donc un rôle de publicisation du problème. Ce frein avait déjà été identifié lors d'une première expérimentation de zones tampons humides artificielles sur ce territoire (Tournebize *et al.*, 2012). D'autre part parce qu'elles donnent aux exploitations agricoles une dimension d'espace public (chemins de promenades, mares, haies…), qui favoriserait ce « droit de regard » sur les pratiques des agriculteurs.

### Biodiversité : tout n'a pas la même valeur

Le premier constat à l'issue des entretiens est le désintérêt et/ou la méconnaissance (chez les agriculteurs mais aussi très fortement chez certains élus de collectivités) de toute biodiversité qui ne serait pas celle rattachée au petit gibier (qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire).

Ce qui s'exprime majoritairement, c'est une forme d'opposition binaire entre biodiversité « utile » et biodiversité « inutile » : *« On voit des corbeaux de plus en plus, on voit des fouines, des martres, des pies, des geais et ainsi de suite. En fait c'est de la sauvagine, c'est des prédateurs qui font disparaître les lièvres, les perdreaux, les oiseaux […] ils font disparaître une partie de la biodiversité »*, A2 ; *« Moi j'ai 50 ans ici, je ne savais pas ce que c'était qu'une buse, qu'un héron, un émouchet. Par contre je savais ce que c'était une perdrix, un lièvre. Quand on est en plaine aujourd'hui on ne voit plus que, pour moi, des animaux inutiles … on a cassé ce qui disons nous intéressait »*, A9.

De même il y a opposition entre une biodiversité « visible » et une biodiversité « invisible » : *« Le but ce n'est pas d'aller chercher quelque chose d'exceptionnel, c'est de garder notre territoire qui vive avec ce qu'il y a. Qu'il y ait 20 tritons à queue jaune on s'en fout quoi. Personne ne les verra. Que par contre les gens voient des oiseaux… que les gens puissent avoir quelque chose de visible, du concret. Et pas chercher la chauve-souris ou le triton qui font plaisir à deux scientifiques »*, Fédé2.

### Synthèse

Trois éléments majeurs ressortent donc de ces entretiens.

Tout d'abord, la vision d'une nature hostile et qu'il faut maîtriser s'est fortement exprimée. L'homme est perçu dans une relation de concurrence avec cette nature. Pour la plupart des agriculteurs interrogés, la « vraie » nature est celle qui a été ordonnée, domestiquée par l'homme, pour répondre à des visées utilitaristes. La nature sauvage est quant à elle non désirable, perçue comme dangereuse pour l'homme et concurrente de la nature souhaitée : les espèces « nuisibles » sont opposées à celles jugées « utiles ».

Ensuite, dans ce territoire artificialisé et instrumentalisé de longue date, la terre et l'eau drainée sont avant tout des outils de travail, de production.

Enfin, c'est un territoire que ses principaux utilisateurs se sont partagés mais dont le partage pose problème :

- avec les éléments naturels jugés inutiles voire nuisibles d'une part (flore et faune),
- avec les autres usagers (habitants, citadins). Dans un territoire marqué par la propriété privée, l'irruption d'espaces publics est vue comme une menace.

Mais le trait majoritaire dont nous rendons compte ici est avant tout celui des agriculteurs du territoire, et il en existe évidemment d'autres portées par des acteurs différents et qui se montrent plus enclins à attribuer à l'eau, à la biodiversité et aux éléments paysagers une valeur intrinsèque plutôt qu'une valeur d'usage (acteurs associatifs, représentants de collectivités ou acteurs institutionnels chargés de la gestion de l'eau).

Au sein du groupe d'acteurs que l'on souhaite mobiliser, il existe donc une tension qui engage des valeurs contradictoires associées à un même territoire : valeur essentiellement productive d'un côté, valeur liée à l'environnement, au cadre de vie, aux loisirs voire à la contemplation d'un autre.

### Apports de l'atelier collectif world café : ce que permettent les échanges entre participants

Les apports de cet atelier peuvent s'analyser à deux échelles : à l'égard des acteurs de terrain « destinataires » de cet atelier, mais aussi pour les membres du groupe projet eux-mêmes.

**Pour le groupe d'acteurs**, cette étape du projet a permis :

- une meilleure prise de connaissance du projet et des acteurs de ce projet par les acteurs du territoire, ce qui a permis aussi de conforter l'implication déjà active sur le territoire de certains d'entre eux (AquiBrie, chambre d'agriculture, équipe INRAE) ;
- une meilleure connaissance de ce que peuvent être les zones tampons et de leur diversité, celles-ci n'ayant pas été réduites dans les échanges uniquement aux bandes enherbées. C'est un apport qui vient à la fois de la présentation en début d'atelier, mais aussi des échanges entre participants contrairement à la tendance à la réduction des ZT aux seules bandes enherbées repérée lors des entretiens individuels. L'atelier a aussi permis l'expression d'un besoin de rencontres sur le terrain pour mieux comprendre le fonctionnement des ZT ;
- une explicitation des rôles de chacun, et de la manière dont ils sont perçus par les autres. On a ainsi pu observer un changement de posture d'un acteur industriel se disant au départ non concerné en tant qu'industriel par la question des ZT qui n'auraient relevé selon lui que d'autre acteurs (agriculteurs, chasseurs). Les autres participants à sa table (agriculteur, maraîchère bio, technicien eau potable de Nangis, élu et direction départementale des territoires) l'ont repris en soulignant deux aspects le concernant : (i) les zones tampons peuvent très bien être installées sur des zones industrielles qui récupèrent des eaux de drainage et (ii) les zones industrielles modifient aussi les chemins de l'eau puisqu'elles rendent le sol imperméable. Cet acteur a ensuite modéré son propos en reconnaissant être « novice » sur ces questions, difficilement compréhensibles à travers les documents qu'il avait pu lire. Le groupe a conclu sur la nécessité d'avoir une information claire et accessible à tous sur ces enjeux. À noter que lors des tours de table suivants, l'acteur industriel ne s'est plus présenté comme « non concerné » et a pu s'engager dans les discussions, évolution de posture favorisée par le format *World café* de l'animation. Ce qui s'est aussi exprimé, c'est le sentiment que ce sont souvent des relations « à sens unique » qui opèrent entre acteurs : à savoir des institutions vers les acteurs de terrain qui ne se sentent pas suffisamment écoutés, notamment dans la prise en considération de leurs contraintes. Enfin, l'atelier a été l'occasion d'échanges entre deux agriculteurs et un technicien « eau et environnement » de la sucrerie. En réaction à une remarque concernant les acteurs industriels qui auraient « tendance à faire ce qu'on leur demande, mais pas plus », le technicien a pu insister sur les mesures mises en place par la sucrerie pour mieux gérer les effluents. Le groupe a alors identifié des contraintes communes (économiques) aux agriculteurs et aux industriels ;
- la mise en lumière collective de différences de point de vue selon les types d'acteurs en particulier sur la biodiversité : pour certains le problème identifié est la disparition de certaines espèces, pour d'autres c'est l'apparition au contraire d'espèces qualifiées de « nuisibles » ou destructrices, et pourtant parfois protégées.

**Pour l'équipe Brie'eau**, cet atelier collectif a apporté :

- une meilleure connaissance des acteurs locaux grâce à la rencontre avec des acteurs diversifiés qui dépassent le cercle habituel de ceux mobilisés autour de l'expérience initiale de Rampillon. Le fait d'avoir déjà noué des liens avec certains agriculteurs autour de l'expérimentation de Rampillon a par ailleurs facilité cette rencontre avec de nouveaux agriculteurs (avec lesquels nous faisons l'hypothèse que la confiance sera plus facile à construire lors des développements futurs). Ce qui est sorti de cet atelier, c'est aussi une meilleure compréhension par les chercheurs et partenaires de l'équipe projet Brie'Eau des relations entre les acteurs du territoire et Aqui Brie, une meilleure identification du niveau de connaissance des acteurs sur les ZT et la biodiversité (sur ce point, l'atelier a confirmé les résultats des enquêtes individuelles), ainsi qu'une réflexivité accrue sur leurs expériences de participation et leurs capacités initiales à s'exprimer, à animer une discussion : c'est un apport important de cet atelier ;
- une découverte et appropriation d'outils participatifs. Pour certains acteurs partenaires du projet, l'expérience a été l'occasion d'une « formation personnelle », per-

mettant de découvrir des outils de dialogue pouvant être remobilisés à d'autres occasions. Ces acteurs ont identifié l'intérêt de ces outils pour construire une envie commune d'agir et l'importance de trouver un porteur local, un « leader » qui ne soit pas un acteur institutionnel ;

• des questionnements pour la suite de la démarche invitant à réfléchir d'une part à un moyen de synthétiser et diffuser ce travail sur les représentations initiales (entretiens individuels, atelier collectif) à destination des acteurs locaux qui y ont pris part, et, d'autre part, aux moyens de partager les recherches en cours et les résultats de l'expérimentation de Rampillon. Les réunions annuelles classiques avec les agriculteurs ne suffisant visiblement pas, il est apparu qu'il était nécessaire d'envisager un mode plus ouvert, sur le terrain, dans le cadre d'un prochain atelier Brie'Eau (étape 2 de la démarche, figure ❶). Il est enfin apparu opportun d'avoir une réflexion sur l'intérêt d'associer les acteurs locaux au processus de (re)construction du jeu de rôle (étape 4 de la démarche avant l'atelier de synthèse final, figure ❶), notamment pour choisir collectivement la manière de représenter le territoire voire même de définir ce territoire (celui dit de l'« Ancoeur » ne faisant pas sens pour tous).

## Discussion – Conclusion

### Apport du travail sur les valeurs

Cette étape d'enquête sur les représentations initiales, traduisant les valeurs propres aux acteurs, n'est pas toujours formalisée dans les démarches de participation. Il en est de même de la confrontation de ces valeurs plurielles, les participants à ces processus étant généralement rapidement encouragés à construire des représentations et objectifs communs vis-à-vis de la question qui leur est posée. Par défaut, les valeurs s'expriment alors spontanément à travers les prises de parole des acteurs au cours du processus, lorsqu'ils témoignent, argumentent, ou font part d'un désaccord (ce qui suppose que chacun soit à même de s'exprimer). Pourtant, l'accent mis sur l'explicitation des valeurs préalables des acteurs peut venir utilement nourrir à la fois le processus de recherche, et la démarche participative.

### Apport à la démarche de recherche

Ce travail sur les représentations invite à une plus grande vigilance vis-à-vis des catégories utilisées par les chercheurs : notamment celles de zones tampons et de biodiversité. Si les ZT font sens en tant que bloc homogène pour les scientifiques et pour les aspects réglementaires, cela n'est pas perçu comme tel par les acteurs locaux ; le même écart s'exprime concernant la biodiversité puisqu'à la catégorisation ordinaire/extraordinaire liée à la rareté, s'oppose une catégorisation en termes d'utilité/inutilité ou de bon/mauvais.

C'est un travail qui permet aussi de revoir des hypothèses de recherche : l'exemple de la biodiversité initialement imaginée comme valeur partagée et fédératrice (car objet moins conflictuel que l'eau) est intéressant de ce point de vue. En réalité, on a vu se dessiner deux systèmes de valeurs opposés qui intègrent pareillement ces deux objets : l'un fortement anthropocentré dans lequel l'action et le contrôle de l'homme – sur l'eau, comme sur la biodiversité – donnent toute sa valeur au territoire ; l'autre intégrant l'homme à son milieu, et reconnaissant à l'eau et à la biodiversité des valeurs intrinsèques.

Ce constat a conduit à infléchir la menée du projet de recherche en faisant le pari d'intéresser les acteurs à la biodiversité par l'entrée de la biodiversité jugée « utile » (les auxiliaires de culture) : ainsi des relevés participatifs avec les acteurs ont été organisés. La bifurcation du processus de recherche nécessite alors un cadre de recherche flexible et qui laisse la place à une démarche inductive (c'est-à-dire la construction de savoirs par l'expérience, le terrain).

Enfin, ce travail est le moyen d'identifier d'autres rationalités que celles du chercheur en sciences de la nature ou de l'ingénieur qui proposent des innovations techniques (les zones tampons, l'ingénierie écologique) qu'ils cherchent à rendre toujours plus « sophistiquées », efficaces, pour en démontrer l'intérêt et en favoriser l'acceptabilité sociale. En réalité, ces innovations sont évaluées à l'aune d'autres rationalités que l'efficacité technique. Le travail sur les valeurs associées à ces innovations nous incite à regarder les « forces politiques, sociales, corporatistes, économiques, ayant chacune leur dynamisme » qui font que le sens donné à l'espace (dans lequel s'inscrivent les objets techniques) n'est jamais homogène (Marié, 2004).

Ce travail nous permet d'élargir la question posée au départ par les chercheurs en terme de « frein » ou de « ressort » à l'acceptation des zones tampons (leur coût, leur entretien, la perte de valeur économique du foncier). En réalité, les ZT sont associées à une perte de valeur ou de sens « social » de l'agriculture intensive, confrontée aujourd'hui à la concurrence d'autres demandes sociales et à un droit de regard sur l'agriculture auquel il s'agit de résister.

### Apport à la démarche participative

#### Passer par la pluralité des valeurs, un moyen de favoriser l'engagement des acteurs

L'explicitation fine des valeurs, dans un temps d'expression spécifique détaché de tout objectif de construction collective, est un moyen pour les acteurs de faire connaitre leurs représentations, points de vue, attentes, aspirations et même intérêts qui ne sont pas forcément d'ordre civique, mais qui sont pourtant moteurs de leur engagement initial dans cet espace collectif. Les intérêts particuliers, qui témoignent des valeurs propres à chaque acteur, ne doivent pas être laissés à la porte des espaces participatifs car ils sont comme des « prises » dont chacun se saisit pour entrer dans ces arènes. Nous faisons l'hypothèse que cette entrée a favorisé l'engagement des agriculteurs, par la prise en compte préalable de leurs représentations et valeurs.

Une vigilance cependant : la démarche participative n'est pas un processus linéaire ni fermé, il serait illusoire de penser qu'une fois ce temps d'explicitation des valeurs individuelles passé, celles-ci ne ré-émergent pas lorsqu'on invite les acteurs à construire des valeurs communes pour leur territoire. L'animation de la démarche participative doit être suffisamment flexible pour les remettre à l'ouvrage en permanence, c'est-à-dire les rendre explicites et discutables collectivement, et non les disqualifier au nom de la construction d'un intérêt général.

Il reste qu'il est primordial d'identifier aussi les limites de la démarche dans laquelle l'accent a été mis sur les valeurs, les attentes, les contraintes, des acteurs du monde agricole, en rendant plus minoritaires celles des autres parties prenantes (acteurs de l'eau potable, collectivités, associations, habitants). Cela a conduit à infléchir les apprentissages issus des ateliers : si les participants témoignent d'une meilleure connaissance du monde agricole (« *C'est quand même grave de passer tous les jours devant le même espace et de ne pas savoir ce qu'il y a dedans, on en aurait besoin parce que ça valorise aussi le métier que vous faites, et ça passe aussi par là pour éviter les tensions, les incompréhensions. Je pense que ce groupe de travail, de parole, d'échange, il est important, moi j'y ai trouvé plein d'éléments importants* », élue locale, débriefing d'un atelier), en revanche, on ne relève aucun témoignage d'agriculteurs reconnaissant que ces ateliers les conduisent à une meilleure compréhension des acteurs « non agricoles », notamment des contraintes des acteurs de l'eau potable face au problème grandissant de la dépollution de l'eau. Au contraire, ils ont pour certains identifié ces ateliers comme des fenêtres d'opportunité pour mieux communiquer voire « redorer » leur image localement : *« Il est clair que l'agriculteur a besoin d'améliorer sa communication, et c'est aujourd'hui un élément moteur, parce que là on travaille en local, et le local fait que de bouche à oreille, le message peut être mieux interprété »*,agriculteur, débriefing d'un atelier. ■

## Les auteurs

**Fabienne BARATAUD et Aude ARRIGHI**
INRAE, UR ASTER
662, avenue Louis Buffet,
F-88500 Mirecourt, France.
fabienne.barataud@inrae.fr

**Laura SEGUIN**
G-EAU, INRAE, AgroParisTech, Cirad, IRD,
Montpellier SupAgro,
Univ Montpellier,
361 Rue Jean-François Breton,
BP 5095, F-34196 Montpellier
Cedex 5, France.
laure.seguin@inrae.fr

**Julien TOURNEBIZE**
Université Paris-Saclay, INRAE,
UR HYCAR,
92160 Antony, France.
julien.tournebize@inrae.fr

## Remerciements

Le projet Brie'Eau a été financé par le programme « Pour et sur le développement régional » (PSDR 2016-2020, région Île-de-France, INRAE, AgroParisTech) et par le Piren-Seine.
Les auteurs remercient les agriculteurs, le Syndicat mixte des Quatre Vallées de la Brie, les collectivités de Nangis et de Rampillon.

## En savoir plus...

**BANOS, V.,** 2011, L'ouverture au public des exploitations agricoles en Dordogne : processus de publicisation ou diffusion des normes urbaines ?, *Norois*, n° 218, p. 25-39, https://doi.org/10.4000/norois.3531

**BANOS, V., CANDAU, J.,** 2006, Recomposition des liens sociaux en milieu rural. De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives ?, *Espaces et sociétés*, vol. 4, n°127, p. 97-112, https://doi.org/10.3917/esp.127.0097

**BARATAUD, F., ARRIGHI, A., DURPOIX, A.,** 2015, Mettre cartes sur table et parler de son territoire de l'eau : un (en)jeu pour les acteurs ?, *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(3), https://doi.org/10.4000/vertigo.16766

**BERTRAND, N., SOUCHARD, N., ROUSIER, N., MARTIN, S., MICHEELS, M.-C.,** 2006, Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions ?, *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3, p. 329-353, https://doi.org/10.3917/reru.063.0329

**BOLTANSKI L., THEVENOT L.,** 1991, De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 496 p.

**EUZEN, A.,** 2014, Les valeurs de l'eau à travers usages, perceptionreprésentations, pratiques et adaptations à différents contextes, diplôme d'Habilitation à diriger des recherches de l'Université Paris-Est Créteil, soutenu le 23 septembre 2014.

**MARIE, M.,** 2004, L'anthropologue et ses territoires. Qu'est-ce qu'un territoire aujourd'hui ?, *Espaces et sociétés*, vol. 119, n° 4, p. 177-198, https://doi.org/10.3917/esp.119.0177

**MARIS, V., DEVICTOR, V., DOUSSAN, I., BECHET, A.,** 2016, « Les valeurs en question », *in :* ROCHE, P., GEIJZENDORFFER, I., LEVREL, H., MARIS, V., (dir.), *Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques, perspectives interdisciplinaires,* Versailles, Éditions Quae, p. 21-36

**SACCA, C., CUBIZOLLE, H.,** 2008, La patrimonialisation des zones humides, Géographie et cultures, n° 66, p. 11-26, https://doi.org/10.4000/gc.3641

**SEGUIN, L.,** 2016, Les apprentissages de la participation. Regards croisés sur un dispositif institué et une mobilisation contestataire, thèse à l'Université de Tours.

**SEGUIN, L., BARATAUD, F., GUICHARD, L., BONIFAZI, M., SOUCHERE, V., BOUARFA, S., TOURNEBIZE, J.,** à paraître, La participation comme objet intermédiaire d'apprentissages : leçons d'une démarche participative sur les pollutions diffuses agricoles, *Natures Sciences Sociétés*.

**TOURNEBIZE, J, GRAMAGLIA, C, BIRMANT, F, BOUARFA, S, CHAUMONT, C, VINCENT, B.,** 2012, Co-Design of Constructed Wetlands to Mitigate Pesticide Pollution in a Drained Catch-Basin: A Solution to Improve Groundwater Quality, *Irrigation and Drainage*, vol. 61, p. 75-86, https://doi.org/10.1002/ird.1655



*Aménagement de la zone tampon humide artificielle de Rampillon en Brie nangissienne.*

© C. Frésillon - CNRS